

**Avis aux porteurs de parts  
Swiss Life Funds (F) Bond ESG 6M**

Parts I (FR0010899179)  
Parts P (FR0010914358)  
Part F (FR001400LFN8)

Chère Madame, Cher Monsieur,

Vous êtes porteurs de part(s) du fonds **Swiss Life Funds (F) Bond ESG 6M** (le “Fonds”) et nous vous remercions de la confiance que vous nous témoignez.

Par la présente, nous vous informons que des modifications ont été apportées à la documentation légale de votre Fonds.

Ces modifications, entrant en vigueur le **21 décembre 2023**, vous sont développées ci-après :

- Introduction d'un mécanisme de plafonnement des rachats ou « gates » :

La Société de gestion a décidé de mettre en place dans le Fonds un dispositif de plafonnement des rachats conforme aux articles L.214-7-4 du code monétaire et financier et 411-20-1 du règlement général de l'AMF. Le dispositif pourra être déclenché par la Société de gestion dès lors qu'un seuil (rachat net divisé par l'actif net) prédéfini dans le prospectus est atteint. Le mécanisme de plafonnement des rachats est détaillé au paragraphe 6.1 « Modalités de souscription et de rachat » du prospectus du Fonds.

- Précisions relatives à l'univers de référence du Fonds dans le cadre de l'application des règles ESG prises en compte dans la construction du portefeuille :

Le Fonds vise à surperformer son univers de référence (à savoir : 1/ liste des émetteurs monétaires dont la notation interne de crédit est très élevée, élevée ou satisfaisante sur un horizon 1 mois, 2/ émetteurs de l'indice Bloomberg Euro Floating-Rate Note Total Return, 3/ émetteurs présents dans le Fonds) en construisant un meilleur profil environnemental, social et de gouvernance (ESG) global.

Il est à noter que ces modifications ne sont pas soumises à l'agrément de l'Autorité des marchés financiers.

Les autres dispositions du Fonds demeurent inchangées.

Nous vous rappelons la nécessité et l'importance de prendre connaissance du prospectus et du document d'informations clé (DIC) du Fonds.

De manière générale, nous vous invitons à prendre régulièrement contact avec votre conseiller financier ou votre distributeur pour vos placements ou pour tout renseignement éventuel.

Le prospectus, les informations clés pour l'investisseur, les rapports annuels et semestriels ainsi que les modifications de contenu peuvent être obtenus gratuitement auprès du représentant en Suisse.

**Représentant en Suisse**

Swiss Life Asset Management SA, General-Guisan-Quai 40, 8002 Zurich

**Agent Payeur en Suisse**

UBS Switzerland SA, Bahnhofstrasse 45, 8001 Zurich

Zurich, le 18 décembre 2023